

COMMUNE
D'ANDERLECHT
Mme A.-M. VANPEVENAGE
Echevine de l'Urbanisme
Place du Conseil, 1
1070 BRUXELLES

V/Réf : 47490
N/Réf. : AVL/ah/AND-2.169/s510
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame l'Echevine,

Objet : ANDERLECHT. Rue Van Lint, 10. Demande de permis d'urbanisme portant sur le réaménagement du rez-de-chaussée commercial et des logements situés aux étages ainsi que sur l'aménagement d'un logement dans l'annexe situé en intérieur d'îlot.
Dossier traité par M. Serge Dielens.

Suite à votre courrier du 22 septembre 2011 sous référence, réceptionné le 6 octobre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 9 novembre 2011.

Le dossier concerne le réaménagement d'un immeuble de logement avec rez-de-chaussée commercial, compris dans la zone de protection de l'Hôtel communal.
La Commission n'a pas traité cette demande dans le détail **car elle constate que les travaux proposés, bien qu'ils impliquent une surdensification de l'îlot, n'auront pas d'impact direct sur le bien classé situé à proximité.** Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur). Il est cependant conseillé de se limiter au placement d'une seule rangée de vélux dans le versant avant de la toiture.

Veillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme I. Leroy) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)